

p.B.55.40 (Arg.).-CD/fi

Berne, le 21 septembre 1962

Original
 ad t.941.1. Argentinien KE/sc
 Copie: t.946.4. Argentinien

n°	MR	MM						3/11
Datum	24.9.							
Visa	MR							
EPD		22.9.62		= 8				
t. 941.1 Argentine								

Notice au Délégué à la coopération technique

En réponse à votre notice du 12 septembre, concernant l'assistance technique à l'Argentine, qui a fait l'objet de la lettre de notre Ambassade à Buenos Aires du 31 août, que vous avez bien voulu nous soumettre, nous résumons ci-après notre point de vue:

- 1o A notre sens, si l'Argentine n'est pas, à proprement parler, un pays sous-développé, il est ce que l'on pourrait appeler un état en voie de développement, comme le Chili, l'Uruguay, le Mexique et le Brésil, pour ne parler que de pays latino-américains; nous croyons savoir que le gouvernement argentin lui-même réclame une assistance technique (il figure dans la liste de ces états qui fut établie par l'OCDE.)
- 2o Au point de vue politique, une assistance technique à l'Argentine nous paraît heureuse; en effet nos relations avec cet état, qui s'étaient quelque peu détériorées sous le gouvernement ARAMBURU, (affaires CADE et ITALO), sont de nouveau bonnes. Notre colonie y est nombreuse, en chiffre rond 10'000 dans toute l'Argentine, dont près de 5'000 à Buenos Aires et aux environs; nos investissements financiers y sont très considérables.
- 3o Nous partageons entièrement l'avis de notre Ambassade à Buenos Aires, tel qu'il est exposé dans la lettre du 31 août 1962.

Cuinaud

DEPARTEMENT POLITIQUE FEDERAL
 Affaires Politiques

p. o.